

Source : <http://www.nationalgeographic.fr/environnement/rechauffement-climatique-les-engagements-internationaux-ne-suffiront-pas>

Téléchargement 16 01 2018

Réchauffement climatique : les engagements internationaux ne suffiront pas

Michael Greshko

Selon un rapport récent des Nations Unies, les engagements actuels pris dans le cadre de l'Accord de Paris ne suffiront pas à limiter le réchauffement à deux degrés au-dessus du niveau pré-industriel.

D'après un [nouveau rapport des Nations Unies](#), les mesures prises par les nations du monde entier pour réduire les émissions de carbone de la planète ne seront pas suffisantes.

Dans une évaluation de l'Accord de Paris publiée mardi 31 octobre, l'ONU Environnement a conclu que la Terre se réchaufferait d'au moins 3 °C par rapport aux niveaux préindustriels à l'horizon 2100 si les mesures de lutte contre le changement climatique se limitaient aux engagements actuels.

Ce réchauffement dépasserait largement l'objectif fixé par l'accord de Paris, qui visait à limiter à 2 °C au-dessus des niveaux préindustriels le réchauffement climatique d'ici la fin du siècle. Récemment, le principal facteur de réchauffement à avoir profondément perturbé le climat planétaire est l'émission de gaz à effet de serre, tels que le dioxyde de carbone (CO₂).

La publication du rapport intervient la veille de la [COP23](#), sorte de suite à la réunion des Nations Unies de 2015 qui a vu naître l'Accord de Paris. Il survient également au lendemain d'une annonce de l'ONU selon laquelle les niveaux atmosphériques de CO₂ de 2016 [ont été les plus élevés au cours des 800 000 dernières années](#). Les niveaux de méthane ont également atteint des records.

« Un an après l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris, nous nous trouvons toujours dans une situation délicate, où nos actions sont loin d'être suffisantes pour éviter un futur misérable à des centaines de millions de personnes », a déclaré Erik Solheim, chef de l'ONU Environnement, [dans un communiqué](#).

« C'est inacceptable. Si nous investissons dans les bonnes technologies et faisons en sorte que le secteur privé s'engage, nous pouvons encore tenir la promesse que nous avons faite pour protéger l'avenir de nos enfants. Mais il nous faut nous saisir du dossier maintenant. »

Si l'on souhaite avoir une chance d'échapper au réchauffement de 2 °C à l'horizon 2100, le récent rapport indique que les émissions totales ne doivent pas excéder les 42 milliards de tonnes de CO₂ en 2030. Ce seuil représente environ 80 % des émissions de carbone de 2016, qui ont atteint 52 milliards de tonnes d'équivalent de CO₂.

Les engagements pris en vertu de l'Accord de Paris sont loin d'atteindre cet objectif. Même dans le

meilleur des scénarios avec les engagements existants, les émissions mondiales en 2030 se situeront entre 53 et 55,5 milliards de tonnes en équivalent de CO2 en 2030. Cela représente un dépassement de 11 à 13,5 milliards de tonnes, soit plus du double de l'empreinte carbone des États-Unis en 2016.

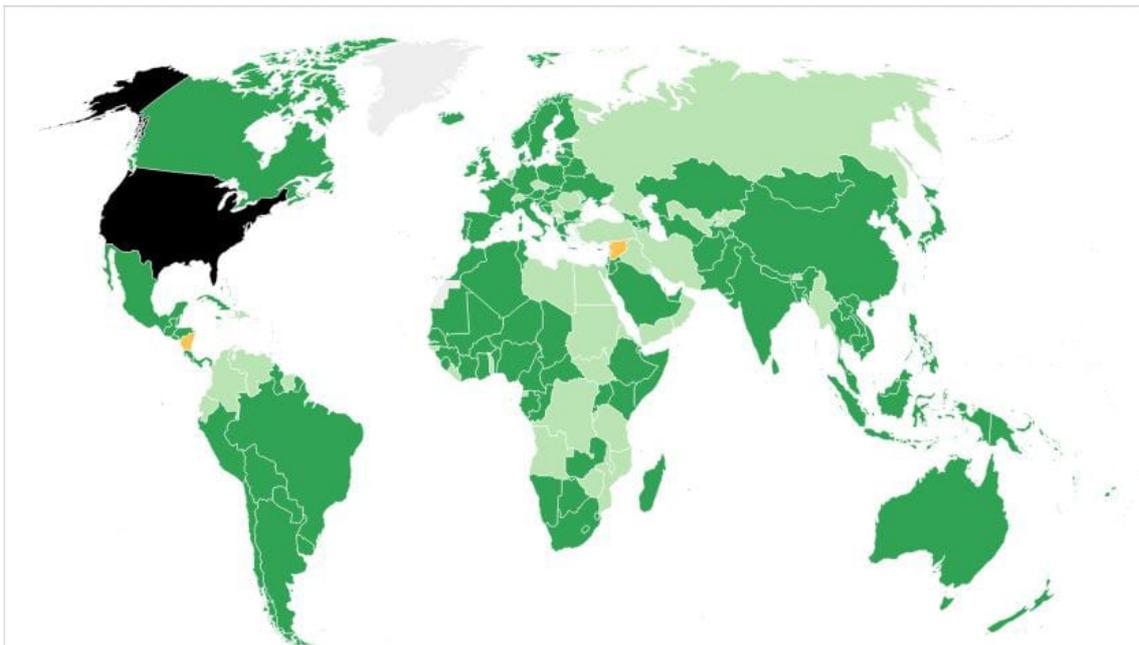
QUELQUES PROGRÈS

Le rapport offre néanmoins quelques lueurs d'espoir. Selon le rapport, malgré la hausse constante des émissions totales, les émissions mondiales de carbone provenant des combustibles fossiles, de la production de ciment et des transports internationaux se sont plus ou moins stabilisées autour de 35 milliards de tonnes d'équivalent de CO2 depuis 2014.

En outre, il convient de souligner l'adoption quasi universelle de l'Accord de Paris. De toutes les nations du monde, seule la Syrie a refusé de signer l'Accord de Paris. Le Nicaragua, qui a longtemps critiqué l'accord qu'il qualifiait d'insuffisant, l'a signé fin octobre.

Ceci étant dit, le 1er juin, les États-Unis ont déclaré leur intention de se retirer de l'Accord de Paris en 2020 et font ainsi figure d'exception. L'administration Trump a dénoncé les prétendues restrictions du pacte sur l'économie américaine.

■ RETRAIT DE L'ACCORD DE PARIS ■ NON SIGNÉ ■ SIGNÉ ■ RATIFIÉ ■ NON RENSEIGNÉ



RILEY D. CHAMPINE, NG STAFF. SOURCE: UNITED NATIONS TREATY COLLECTION

En l'absence d'action à l'échelle fédérale, les gouvernements locaux et les États américains, de même que le secteur privé du pays, tentent de poursuivre et d'honorer l'accord.

À ce jour, 14 États américains et Porto Rico ont constitué une « alliance climatique américaine » non contraignante qui s'est engagée à honorer les obligations des États-Unis en vertu du traité de Paris. Dans le cadre d'une initiative distincte en faveur du climat baptisée [We Are Still In](#), des États, villes, entreprises et universités représentant plus de 127 millions d'Américains et 6,2 milliards de dollars de PIB soutiennent les mesures.

